

Éphémérides G.L. – Semaine du 26 avril au 2 mai 2010-04-25

RWANDA

1. Justice, Droits de l'homme...

(RWA_1) Amnesty International – Communiqué de presse – 27/4

Amnesty International demande au gouvernement rwandais de veiller à ce que Victoire Ingabire, dirigeante d'un parti d'opposition notamment accusée d'idéologie du génocide et de collaboration avec un groupe « terroriste », soit jugée dans le cadre d'un procès équitable dans les meilleurs délais et ne soit pas punie pour avoir fait l'exercice légitime de sa liberté d'expression (...).

Amnesty International condamne fermement les manœuvres de harcèlement et d'intimidation ayant visé des groupes d'opposition tels que le Parti démocrate vert et le Parti social idéal en février 2010.

Lire le document entier sous :

<http://www.amnesty.org/fr/for-media/press-releases/rwanda-opposition-leader-must-receive-fair-trial-2010-04-27>

(RWA_2) AFP – 28/4

Les rebelles hutu rwandais basés dans l'est de la RDC ont nié mercredi tout lien avec l'opposante Victoire Ingabire poursuivie par la justice rwandaise notamment pour collaboration avec ce groupe considéré par Kigali comme terroriste.

"La réalité est qu'il n'y a aucune sorte de collaboration entre les deux organisations", déclarent les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), dans un communiqué signé par le secrétaire exécutif de cette organisation, Callixte Mbarushimana, résidant en France. "De telles affirmations sans fondement ne visent qu'à semer la peur, la terreur, le désarroi et les tensions au sein des organisations qui luttent contre ce régime afin qu'elles baissent la garde et abandonnent le combat", estime le mouvement rebelle.

Accusée également de nier la réalité du génocide des Tutsi de 1994, de propager l'idéologie du génocide et de prêcher la division ethnique, Mme Ingabire, une Hutu, a été arrêtée et remise en liberté conditionnelle la semaine dernière.

Le procureur général Martin Ngoga a annoncé que trois rebelles des FDLR présentés comme des complices d'Ingabire dans des plans présumés de déstabilisation du Rwanda, les lieutenants-colonels Tharcisse Mbiturende, Noël Habiyaemye et le lieutenant Jean Marie Karuta, avaient été récemment arrêtés au Burundi et seraient présentés cette semaine devant un juge. "Les FDLR déclarent que les trois individus ont été « démarchés » et corrompus par le régime du FPR" (Front patriotique rwandais, du président Paul Kagame), indique le communiqué. Le texte affirme que les trois hommes "ont déserté les rangs des FDLR" depuis octobre 2007 pour Habiyaemye et depuis mai 2008 pour les deux autres.

Lire aussi sous :

<http://congosiasa.blogspot.com/2010/04/ingabire-on-trial.html>

(RWA_3) Panapress – 28/4

Un tribunal rwandais a décidé de mettre en liberté le journaliste rwandais, Assouman Niyonambaza, directeur de publication du journal "Rugali", un bimensuel indépendant paraissant à Kigali, après qu'il a purgé une peine de neuf mois de prison ferme pour "extorsion de fonds", a appris la PANA mardi de source judiciaire à Kigali.

Interrogé par la PANA, une source judiciaire rwandaise proche du dossier a confirmé que le journaliste a obtenu une liberté après avoir interjeté appel auprès du tribunal de base de Nyarugenge dans la ville de Kigali. "Le journaliste Niyonambaza a obtenu sa libération suite à la décision des juges de la cour d'Appel", a déclaré à la PANA ce haut magistrat rwandais qui a requis l'anonymat.

Interrogé à son tour par la PANA, la rédactrice en chef du journal Rugali, Saidath Murorunkwere, a confirmé la mise en liberté de son patron. "La justice rwandaise a mis en liberté la personne mise en cause pour avoir déjà purgé sa peine en détention préventive", a déclaré Mlle Murorunkwere.

Jugé depuis le mois de juillet 2009, M. Niyonambaza avait été condamné alors à une peine de deux ans de prison ferme pour acte d'extorsion de fonds auprès d'une dame basée à Kigali. Selon des sources concordantes, le responsable du journal avait été arrêté en flagrant délit alors qu'il percevait auprès de cette dame, une somme de 500.000 Francs rwandais (environ 900 USD) pour censurer un article dans le journal "Rugali" et qui allait nuire à son image, rappelle-t-on.

Cette affaire est intervenue dans un contexte de crise pour la presse privée qui vit dans la précarité depuis que le gouvernement a décidé en 2008 de suspendre la publicité des entreprises d'Etat dans les médias privés.

(RWA_4) Reuters – 30/4

Two former Rwandan rebels have claimed they received money to build a new insurgency from presidential hopeful Victoire Ingabire, who has been charged with crimes linked to genocide, the national prosecutor said on Friday. Ingabire, who heads one of the central African nation's emerging opposition parties, denied she had met either individual or sent them funds.

The accusations may jeopardise her chances of being allowed to register her party and run against President Paul Kagame in August presidential elections, in which he is expected to win another seven-year term.

National Prosecutor Augustin Nkusi said the pair had pleaded guilty to charges of plotting to destabilise Rwanda, belonging to a terrorist organisation and collaborating with Ingabire to launch a new rebel group, the Coalition of Democratic Forces.

"Ingabire met them in the Democratic Republic of Congo and asked them if they could make a force for her. She said she could give them political and financial support," Nkusi told Reuters. "They are accused of being terrorists because they belonged to the Democratic Liberation Forces of Rwanda (FDLR), and after that they tried to make their own forces: governed, supported and launched by Ingabire," he said.

Ingabire told Reuters she did not know either Lt. Col Noel Habiyaremye or Lt. Col Tharcisse Mbiturende. They were arrested in Burundi last year while seeking military support for their insurgency, according to Nkusi.

"I don't have any contact with them. I don't know them ... I don't have any military groups," Ingabire said. "They said I met these people in Kinshasa in March, but in my passport I can show

that in March 2008 I was not in Kinshasa." "If I sent money to them, (the courts) have to provide evidence of when and where I sent this money," she said.

A former accountant who in February returned to Rwanda from The Netherlands after 16 years in exile, Ingabire was last week charged with peddling genocide ideology, ethnic division and collaborating with the FDLR rebels who have destabilised eastern Congo for more than a decade.

Ingabire said the charges were baseless. She was subsequently released on bail but is not allowed to leave the capital Kigali or return home. Ingabire also rejects allegations made in a 2009 U.N. report linking some of her party members to the FDLR, some of whose leaders were responsible for the genocide.

(RWA_5) Fondation Hirondelle – 30/4

Deux hauts responsables d'Ibuka, le collectif des associations de rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, ont été arrêtés et placés en détention pour mauvaise gestion de l'assistance allouée aux survivants les plus démunis, a rapporté The New Times, un quotidien pro-gouvernemental.

MM. Eugène Gashugi et Freddy Mutanguha, respectivement vice-président et secrétaire général de l'organisation, ont été arrêtés le 16 avril dernier, selon le journal qui cite le parquet général. Lors de leur présentation mercredi devant un tribunal de Kigali, les deux hommes ont demandé un délai supplémentaire afin de chercher des défenseurs, poursuit le New Times.

L'arrestation des deux hommes vient après celle de trois cadres d'Ibuka : Benoît Kaboyi, secrétaire exécutif, Naphtal Ahishakiye et Emmanuel Nsengiyumva, respectivement chargés de la mémoire et des finances.

Selon l'accusation, plus de 400 millions de francs rwandais (environ 666.000 dollars) ont disparu des caisses de l'organisation, et les interpellés doivent prouver leur utilisation. Ils sont également accusés d'avoir dressé des listes de "bénéficiaires fantômes et gonflé le nombre des survivants du génocide dans certains districts ». Plusieurs autres responsables d'Ibuka font l'objet d'enquêtes pour détournement de fonds, a ajouté le New Times.

La mauvaise gestion de l'assistance aux survivants du génocide les plus démunis a été critiquée par le président Paul Kagame le 7 avril dans un discours à l'occasion du 16 ième anniversaire du génocide.

2. Relations extérieures

(RWA_6) Jeune Afrique – 25/4

Dans un entretien à "Jeune Afrique", le président rwandais juge "courageuses" les déclarations de Nicolas Sarkozy sur le génocide de 1994, lors de sa visite à Kigali en février dernier. Le président français avait reconnu de "graves erreurs" et "une forme d'aveuglement" de la France vis-à-vis du régime du président Juvénal Habyarimana.

Lire le résumé de l'entretien sous :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJA20100425164952/france-rwanda-genocide-paul-kagamesarkozy-n-etait-pas-loin-des-excuses-attendues-sur-le-genocide-juge-kagame.html>